

441*. **Fame interiit.** — **Magna voce locutus est.** — On met encore à l'ablatif le nom qui exprime :

1° La cause :

Ex. : Il mourut de faim, **fame interiit.**

C'est pour cela que nous ne pouvons voir nos propres défauts, **hac re videre nostra mala non possumus.** (PHÈDRE, IV, 10, 4.)

REMARQUE. — Il est plus rare que l'ablatif marque la raison pour laquelle tel ou tel fait a lieu.

Ex. : En raison de la légèreté de leurs armes et de leurs exercices journaliers, on ne pouvait en rien leur faire du tort, **levitate armorum et cotidiana exercitatione nihil iis noceri poterat.** (CÉS., B. G. V., 34, 3.)

On attendrait plutôt **ob** ou **propter** avec l'accusatif.

2° La manière :

Ex. : Il parla à haute voix, **magna voce locutus est.**

Il suit d'un pas calme et tranquille, **quieto sequitur et placido gradu.** (PHÈDRE, II, 7, 6.)

REMARQUE. — On emploie aussi les ablatifs **jure**, à bon droit; **injuria**, à tort; **ordine**, avec ordre ou selon les règles; **ratione**, avec méthode; **silentio**, en silence; **cursum**, en courant; **pedibus**, à pied; **agmine**, en ordre de marche.

En dehors de ces expressions toutes faites, l'ablatif de manière doit être accompagné, soit d'un adjectif, comme dans les exemples ci-dessus, soit d'un génitif.

Ex. : César ramène son armée avec une perte de deux cohortes, **exercitum Cæsar duarum cohortium damno reducit.**

3° Le point de vue :

Ex. : Tu l'emportes en beauté (pour ce qui est de la beauté au point de vue de la beauté, etc.), **formā vincis.** (PHÈDRE, III, 18, 6.)

Hors de pair pour ce qui est du service, **egregius militiā.**

REMARQUE. — On trouve chez Salluste **egregius militiæ**; c'est une construction qui se rencontre surtout chez les poètes. Mais

chez certains prosateurs comme Salluste, T.-Live et Tacite, comme chez les poètes, les adjectifs les plus divers sont construits avec un génitif qui peut se traduire par au point de vue de, par rapport à.

Ex. : Tourmentés et inquiets pour (par rapport à) leurs affaires, **solliciti incertique rerum suarum.**

4° La partie par laquelle on prend quelque'un ou quelque chose :

Ex. : Je tiens le loup par les oreilles (proverbe signifiant : je suis dans une situation embarrassante), **teneo lupum auribus.**

On le jeta dehors en le prenant par la tête, **capite est protrusus foras.** (PHÈDRE, V, 7, 39.)

442*. **Duobus digitis major.** — Enfin l'on met à l'ablatif le nom qui exprime :

1° De combien tel objet est supérieur ou inférieur à tel autre (cf. p. 220, 2° colonne).

Ex. : Il est plus grand que moi de deux doigts, **duobus digitis major me est.**

Je te suis inférieur de beaucoup pour ce qui est de l'instruction, **multo tibi cedo doctrinā.**

2° De combien tel fait est antérieur ou postérieur à tel autre (cf. p. 220, Rem. I).

Ex. : Peu auparavant, **paulo ante.**

Peu après, **paulo post.**

Vingt ans après, **viginti annis post.**

443*. **Sic est locutus, partibus factis, leo.** — Dans une phrase comme celle-ci : les parts étant faites, le lion parla ainsi, le latin met à l'ablatif le substantif (les parts), ainsi que le participe qui s'y rapporte. C'est ce qu'on appelle l'ablatif absolu.

Ex. : Les parts étant faites, le lion parla ainsi, **sic est locutus, partibus factis, leo.** (PHÈDRE, I, 5, 6.)

RÈGLE. — On emploie l'*ablatif absolu* quand le substantif auquel se rapporte le participe, ne peut entrer ni comme *sujet* ni comme complément dans la proposition principale.

Ainsi l'on dira :

Après avoir pillé la ville, l'ennemi s'en alla, **urbe capta, hostis profectus est** (*litt.* : la ville ayant été prise, l'ennemi s'en alla.)

Mais l'on devrait dire :

Après avoir pris la ville, l'ennemi *la* pillà, **urbem captam hostis diripuit** (*litt.* : l'ennemi pillà la ville prise) (1).

Dans ce dernier exemple en effet, le substantif *la ville* peut entrer comme complément dans la proposition principale (2).

REMARQUES. — I* On remarquera l'emploi de l'*ablatif absolu* des phrases comme les suivantes :

Cela arriva, César *étant* consul (sous le consulat de César), **id factum est Cæsare consule**.

Cela arriva, César [y] *étant* opposé (malgré César), **id factum est Cæsare invito**.

Dans des phrases de ce genre, le participe signifiant « étant » est *sous-entendu*, parce que, en latin, le verbe *esse* n'a pas de participe.

(1) On traduirait de même *l'ennemi prit la ville et la pillà*.

Ex. : *Il est une seconde fois enveloppé et Pulio lui porte secours*, **huic rursus circumvento fert subsidium Pulio** (Cés., *B. G.*, v, 44, 13.)

Ils avaient fait sortir leurs troupes du camp et les avaient rangées en bataille, suas copias ex castris eductas instruxerant. (Cés., *B. G.*, II, 8, 5.)

(2) Il y a quelques exceptions à cette règle, mais elles ne sont pas à imiter. (Voy. Cés., *B. G.*, V, 44, 6; VII, 4, 1; 76, 3. Cic., *Phil.* XI, 10, 23.)

II. Il arrive quelquefois qu'on sous-entend le sujet de l'*ablatif absolu*; mais, en pareil cas, la suite des idées permet facilement de le suppléer.

Ex. : En chargeant ils eurent vite fait de mettre le désordre parmi nos soldats, mais [*ceux-ci*] *s'étant remis*, ils sautèrent suivant leur habitude, à bas de leurs chevaux, **impetu facto celeriter nostros perturbaverunt; rursus resistentibus** (s. e. *nostris*) *consuetudine sua ad pedes desilierunt*. (Cés., *B. G.*, IV, 12, 1-2.)

VIII. — COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS DE LIEU.

Question UBI

444*. **Ambulat in horto**. — Le nom du lieu où une action se passe se met à l'*ablatif* précédé de *in*.

Ex. : Il se promène *dans le jardin*, **ambulat in horto**.

REMARQUES. — I*. Les noms de villes de la *troisième* déclinaison se mettent à l'*ablatif sans in*.

Ex. : Il habite à Avignon, **habitat Avennionē**.

II*. Les noms de villes de la *première* ou de la *seconde* déclinaison se mettent à l'*ablatif sans in*, s'ils sont du *pluriel*.

Ex. : Il habite à Athènes, à Mégare, **habitat Athenis, Megaris**.

Au contraire, s'ils sont du *singulier*, ils se mettent au *locatif*.

Ex. : Il habite à Lyon, à Rome, **habitat Romæ, Lugduni**.

III*. A la maison se dit *domi*; à la campagne, *ruri*; par terre, *humi*.

Ex. : Est-il (à la maison (chez lui)) ? **Estne domi?**
Il habite à la campagne. **ruri habitat**.
Être couché par terre, **humi jacere**

Remarquez enfin l'expression *domi militæque*, *littér.* : au dedans et à l'armée, par exemple : **domi militæque bene res Romana eo anno gesta est**, à l'intérieur comme à l'extérieur les Romains furent heureux cette année-là.

Les formes *domi, humi, militæ, ruri* (1) sont des *locatifs*.

IV. Sur terre et sur mer se dit *terra marique* (sans *in*).

Au lieu de *in tota Græcia* ou *per totam Græciam*, Cornélius Nepos a pu dire (*Chabr.*, 1,3) : **hoc tota Græcia fama celebratum est**, ce fait, la renommée le répandit dans toute la Grèce.

(1) En règle générale, les noms de la *troisième* déclinaison n'ont pas de *locatif*. *Rus, ruris* fait exception.

V*. La préposition **in** peut également se *sous-entendre* devant l'ablatif de **locus accompagné d'un adjectif**.

Ex.: Un méchant cordonnier s'établit comme médecin *dans* une localité où on ne le connaissait pas, **malus sutor medicinam ignoto facere cœpit loco**. (PÈRE, I, 14, 2.) — On pourrait dire aussi : **in ignoto loco**.

VI. On exprime pas la préposition **in** devant les ablatifs **loco** ou **numero** dans des constructions comme :

Esse alicui **parentis loco**, être pour quelqu'un comme un père.
Obsidum numero missi. (CÉS., B. G., V, 27, 2), envoyés en qualité d'otages.

Question QUO

415*. **Venit in hortum**. — Le nom du lieu où l'on se rend se met à l'accusatif précédé de **in**.

Ex.: Il est venu *dans* le jardin, **venit in hortum**.

REMARQUES. — I. On n'ajoute pas la préposition **in** devant l'accusatif des noms de *villes*, non plus que devant l'accusatif des noms de *petites îles* (qui n'ont qu'une ville de même nom que l'île elle-même), ni devant les accusatifs **domum** et **rus**.

Ex.: Il est venu à Rome, à Avignon, **venit Romam, Avennionem**.
Il est parti pour Délos, **Delum profectus est**.
Il s'en est allé à la maison (chez lui), **domum concessit**.
Je vais à la campagne, **eo rus**.

L'emploi sans préposition de l'accusatif du nom d'une grande île ou d'une contrée est rare et incorrect. Toutefois les poètes emploient ainsi même l'accusatif de noms communs.

Ex.: Ils arrivèrent [en] des endroits riants, **devenere locos lætos**.

II*. On remarquera que les verbes **ponere**, placer, et **collocare**, établir, se construisent avec **in** et l'ablatif (cf. § 414).

Ex.: Pose ce livre sur la table, **hunc librum pone in mensa**.
Il établit ses troupes dans leurs quartiers d'hiver, **copias in hibernis collocavit**.

III*. Les verbes qui signifient « enfermer » ou « cacher » ont une double construction.

Ex.: *Enfermer quelqu'un dans une prison*, **includere aliquem in carcerem**, ou **includere aliquem carcere** (sans **in**).
Il se cacha dans une étable, **in bubile se condidit** ou **se bubili (1) condidit**.

IV. Devant un nom de ville à l'accusatif on peut employer la préposition **ad**.

1° Quand on veut exprimer l'idée d'une direction dans un certain sens, et qu'il n'y a pas de verbe marquant mouvement.

Ex.: Il y a trois routes pour Modène, **tres viæ sunt ad Mutinam**.

2° Quand on veut indiquer que le mouvement a pour terme, non pas l'intérieur, mais es environs de la ville.

Ex.: Le jeune soldat partit pour Capoue, **adulescentulus miles ad Capuam profectus est** (entendez: **in castra ad Capuam**). (Cic., de Sen., 4, 10.)

Question UNDE

416*. **Ex horto venit**. — Le nom du lieu d'où l'on vient se met à l'ablatif précédé de **ex**.

Ex.: Il vient du jardin, **ex horto venit**.

REMARQUES. — I*. On n'ajoute pas la préposition **ex** devant l'ablatif des noms de *villes*, non plus que devant les ablatifs **domo** et **rure**.

Ex.: Il vient d'Avignon, de Rome, **Avennionem, Romam venit**.
Il vient de la maison (de chez lui), **domo venit**.
Je reviens de la campagne, **rure redeo**.

II. Devant un nom de ville à l'ablatif, on peut employer la préposition **ab** (jamais **ex**):

1° Quand on veut exprimer l'idée d'une direction depuis tel endroit jusqu'à tel autre, et qu'il n'y a pas de verbe exprimant un mouvement réel.

Ex.: De Gergovie (depuis Gergovie) on avait vue sur le camp (de César), **erat a Gergovia despectus in castra**. (CÉS., B. G., VIII, 45.)

(1) Avec l'ablatif ces phrases signifient littéralement : « enfermer quelqu'un au moyen d'une prison », « se cacher au moyen d'une étable. » Cf. § 410.

2° Quand on veut indiquer que le mouvement a pour point de départ non pas l'intérieur, mais les environs de la ville.

Ex.: César s'en alla d'auprès de Gergovie (qu'il assiégeait), *Cæsar a Gergovia discessit.*

III. *Abesse*, être à telle ou telle distance de, veut après lui *ab*, même devant un nom de ville.

Ex.: Téanum est à une distance de douze milles de *Larinum*, *abest Teanum a Larino duodecim milia* (§ 386) *passuum.* (Cic., *p. Cluent.*, 9, 27.)

Au contraire, *abesse*, être absent de, se construit avec l'ablatif seul du nom de ville.

Ex.: Être absent d'Athènes, *Athenis abesse.*

IV. Chez les poètes et chez certains prosateurs, on trouve l'ablatif d'un nom commun là où l'usage de Cicéron et de César demanderait une des prépositions, *ab*, *ex*, *de*.

Ex.: (Les colombes) vinrent du ciel en volant, *cælo venere volantes.* (Virg., *Æn.*, VI, 191.)

Il repoussa Hippocrate des retranchements, *Hippocraten reppulit munimentis.* (T.-Liv., XXV, 26, 5.)

417. *Pelope natus.* — *Nobilissimo genere ortus.* — On met à l'ablatif avec ou sans la préposition *ex* le nom du père ou de la mère dont on est né.

Ex.: Né de Pélops, *Pelope* ou *ex Pelope natus.*
Servius Tullius, de père inconnu, de mère esclave,
Serv. Tullius patre nullo, matre serva.

On met à l'ablatif avec la préposition *ab* le nom de l'ancêtre auquel on se rattache.

Ex.: Les Gaulois se vantent d'être tous issus de Pluton,
Galli se omnes ab Dite patre prognatos prædicant. (Cés., *B. G.*, VI, 18, 1.)

Après les participes passés *natus*, *ortus*, etc., signifiant né de, originaire de, issu de, etc., on met

à l'ablatif, sans préposition, les mots qui désignent la famille, la condition, etc.

Ex.: Issu d'une très noble race, *nobilissimo genere ortus.*

Né de rang équestre, *equestri loco natus.*

Question QUA

418*. *Porta Nomentana profectus est.* — Le nom du lieu par où l'on passe se met à l'ablatif sans préposition.

Ex.: Il partit de Rome par la porte Nomentane, *Româ portâ Nomentanâ profectus est.*

Il est venu par la voie Appienne, *viâ Appiâ venit.*

Il conduisait son armée par les crêtes des montagnes, *jugis montium exercitum ducebat.*

REMARQUES GÉNÉRALES

SUR LES COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS DE LIEU

419*. *Constiterunt Corinthi, in urbe nobili.*
On remarquera qu'on doit dire :

Constiterunt Corinthi, in urbe nobili, ils s'arrêtèrent à Corinthe, ville célèbre.

Profecti sunt Corinthum, in urbem nobilem, ils partirent pour Corinthe, ville célèbre.

Redeunt Corintho ex urbe nobili, ils reviennent de Corinthe, ville célèbre.

En d'autres termes, lorsque le nom de ville est accompagné d'une apposition, la préposition doit s'exprimer devant cette apposition.

De même on dira nécessairement :

Constiterunt in urbe Corintho, ils s'arrêtèrent dans la ville de Corinthe.

Profecti sunt in urbem Corinthum, ils partirent pour la ville de Corinthe.

Redeunt ex urbe Corintho, ils reviennent de la ville de Corinthe.

420*. Habitat in rure amœno. — Domi Cæsaris. — Quand les mots *rus* et *domus*, employés aux questions *ubi*, *quo* ou *unde*, sont accompagnés d'un *adjectif qualificatif*, ils doivent être précédés d'une *préposition*.

Ex. : Il habite dans une campagne *pittoresque*, **habitat in rure amœno**.

Il demeure dans une petite maison, **in parva domo habitat**.

REMARQUE. — On peut dire également bien :

1° A la question *ubi* :

in domo mea, tua, etc., ou domi meæ, tuæ, etc.
in domo Cæsaris ou domi Cæsaris.

2° A la question *quo* :

in domum meam, tuam, etc., ou domum meam, tuam, etc.
in domum Cæsaris ou domum Cæsaris.

3° A la question *unde* :

ex domo mea, tua, etc., ou domo mea tua, etc.
ex domo Cæsaris ou domo Cæsaris.

IX. — COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS DE TEMPS.

421*. Æstate, hieme. — Le nom qui indique à quel moment une action a lieu se met à l'*ablatif*.

Ex. : En été, **æstate** ; en hiver, **hieme**.

En l'an 1433 (cf. § 435), **anno millesimo quadringentesimo quinquagesimo tertio**.

A huit heures (cf. § 435), **horā octavā**.

Lors de je ne me souviens plus quels jeux, **Iudis, non memini quibus**. (PHÈDRE, V, 7, 6.)

REMARQUES. — I. On met aussi à l'*ablatif* certains substantifs désignant *tel ou tel événement* qui sert à en dater un autre.

Ex. : Au lever, au coucher du soleil, **ortu, occasu solis**.

A l'arrivée de César en Gaule, **adventu in Galliam Cæsaris**. (CÉS., B. G., V, 54, 2.)

L'*ablatif* est quelquefois précédé de *in*. Ainsi, au lieu de dire *pace ac bello*, *pace belloque*, on peut dire **cum in pace, tum etiam in bello**, en paix comme en guerre, non seulement pendant la paix, mais même pendant la guerre.

II. L'*ablatif* précédé de *in* marque l'espace de temps dans les limites duquel un fait se place.

Ex. : Et dans l'espace de tant d'années il ne vit les funérailles d'aucun des membres de sa race, **neque in tam multis annis cujusquam ex sua stirpe funus vidit**. (NEP., de Reg., 2, 3.)

Mais on peut aussi ne pas exprimer la *préposition*.

Ex. : Sortir de Numidie dans les dix jours, **diebus decem Numidiā decedere** (SALL., Jug., 38, 9), à côté de **in diebus decem**. (Ibid., 28, 2.)

422*. Oppidum decem diebus expugnavit.

— Le nom qui indique combien de temps il faut pour faire telle ou telle chose se met également à l'*ablatif*.

Ex. : Il prit la ville en dix jours, **oppidum decem diebus expugnavit**.

423*. Tres annos regnavit. — Le nom qui indique combien de temps dure une action se met l'*accusatif*.

Ex. : Il régna pendant trois ans, **tres annos regnavit**.

REMARQUES. — I. On dirait moins bien : **regnavit tribus annis**. Mais cette construction *rare*, chez Cicéron et chez César, devient

fréquente chez Tite-Live et chez les écrivains de l'époque impériale.
II. *Pendant toute la durée de* se rend par *per* (p. 216).

Ex.: *Pendant tout le jour, per totum diem.*

424*. *Multos jam annos regnat.* — On met aussi à l'*accusatif* le nom qui indique *depuis* combien de temps a lieu une action *qui dure encore actuellement*.

Ex.: Il règne déjà *depuis de nombreuses années, multos jam annos regnat.*

* REMARQUEZ la manière de rendre des phrases comme : il règne depuis trois ans déjà; le latin dit *quartum jam annum regnat* (entendez : c'est la quatrième année qu'il règne).

425*. *Abhinc sex menses mortuus est.* — On met à l'*accusatif* précédé de *abhinc* le nom qui indique *combien de temps il y a* que tel ou tel fait, *aujourd'hui passé*, a eu lieu.

Ex.: Il mourut *il y a six mois, abhinc sex menses mortuus est.*

REMARQUES. — I. *Il y a six mois* peut se traduire aussi par *ante hos sex menses* (voy. PHÈDRE, I, I, 10); mot à mot, *avant ces derniers six mois*; ou par *sex his mensibus* (m. à m., à une époque qui rentre encore dans l'espace de six mois qui vient de s'écouler (voy. ci-dessus, § 421, Rem. II).

II*. *Agé de* se rend par *natus* accompagné de l'*accusatif* (mot à mot, né depuis...).

Ex.: *Agé de trente ans, natus annos triginta* (lit. : né depuis trente ans).

426*. *Post tres dies proficiscar.* — Le français dit : je partirai *dans* trois jours; le latin dit : je partirai *après* trois jours (quand trois jours seront écoulés), *post tres dies proficiscar.*

X. — PROPOSITIONS EXCLAMATIVES.

427*. *Ecce lupus. — Me infelicem.* — Dans certains cas, au lieu d'une proposition régulière,

comprenant un sujet, un verbe, des compléments, etc., on rencontre une *exclamation*, c'est-à-dire une proposition abrégée, *sans verbe*.

On remarquera les constructions suivantes.

1° Il y a des propositions exclamatives à l'*accusatif*.

Ex.: Malheureux que je suis! *Me infelicem!*

2° *En, ecce*, voici, se construisent avec le *nominatif*.

Ex.: Voici le loup, *ecce lupus* (ou : *en lupus*).

3° *Væ*, malheur à, se construit avec le *datif*.

Ex.: Malheur aux vaincus, *væ victis!*

428. Résumé de l'emploi des cas.

1° L'accusatif.

1. Accusatif complément direct (§ 381). — Accusatif avec les verbes composés de prépositions (§ 381, Rem. III), avec des formes passives ayant le sens réfléchi (§ 381, Rem. IV). — Double accusatif avec des verbes composés de prépositions (§ 381, Rem. V).

2. Verbes transitifs construits avec un double accusatif (celui de la personne et celui de la chose, § 385).

3. Verbes intransitifs construits avec l'accusatif d'un nom de même sens que le verbe (§ 383). — Verbes intransitifs construits avec l'accusatif neutre d'un pronom (§ 384).

4. Accusatif de la question *quo* (§ 415).

5. Accusatif de la dimension (§ 371), de la distance (§ 386).

6. Accusatif de la durée (§§ 423, 424, 425).

7. Accusatif de la partie (§ 407). — Accusatif pouvant se traduire par *quant à, pour ce qui est de* (§ 407 et Rem.).

8. Accusatif adverbial (§ 407, Rem. II).

9. Accusatif exclamatif (§ 427).

2° Le génitif.

1. Génitif complément d'un substantif (§§ 369, 370), d'un pronom neutre (§ 380).

2. Génitif complément d'un adjectif (§§ 372, 373), d'un superlatif (§ 379).

3. Génitif complément d'un adverbe (§ 406), d'un adverbe de quantité (p. 198 et 199).

4. Génitif complément d'un verbe (§ 387 à 392). — Génitif avec les verbes signifiant « se souvenir de, faire souvenir de, oublier » (§ 391). — Génitif de cause avec les verbes exprimant un sentiment, *pœnitet*, *puget*, etc. (§ 388). — avec les verbes relatifs à des actes judiciaires (§ 387). — Génitif de prix (p. 201). — Génitif avec *interest*, *refert* (§ 389).

3^o Le datif.

1. Datif, complément indirect (§ 392). Datif, complément unique de diverses catégories de verbes (§ 393), de verbes composés de prépositions (§ 394).

3. Datif complément d'adjectifs (§ 374).

3. Datif d'intérêt (§ 408). — Datif complément d'un verbe passif (§ 406, *Rem.* II et III), d'un adjectif verbal en *-ndus* (§ 406, *Rem.* I). — Datif de possession (§ 396).

4. Datif de relation équivalent à *par rapport à* (§ 409).

5. Datif marquant usage, destination (§ 398).

4^o L'ablatif.

A. L'ABLATIF PROPREMENT DIT.

Ablatif de la question UNDE (§ 416). — Ablatif d'origine (§ 417). — Ablatif avec *ab* complément d'un verbe passif (§ 406). — Ablatif avec les verbes ou les adjectifs marquant la séparation ou la privation (§§ 400 et 376). — Ablatif après les comparatifs (§ 378).

B. L'ABLATIF REMPLAÇANT LE LOCATIF (1).

1. Ablatif de la question UBI (§ 414). — Ablatif de temps (§ 421). — Ablatif de durée (§ 423, *Rem.*). — Ablatif absolu (§ 413).

2. Ablatif de distance (§ 386, *Rem.* I).

C. L'ABLATIF REMPLAÇANT L'INSTRUMENTAL (2).

1. Ablatif marquant l'accompagnement (§ 410, *Rem.*).

2. Ablatif d'instrument (§ 410). — Ablatif avec les verbes ou les adjectifs marquant l'abondance (§ 399). — Ablatif de prix (§ 404).

(1) Le locatif subsiste en certains cas en latin. (Voy. §§ 28, 40, 80, 414, *Rem.* II et III.)

(2) L'instrumental était un ancien cas, complètement disparu en latin. Il servait à exprimer soit une idée d'accompagnement, soit une idée d'instrument ou de moyen.

— Ablatif de la peine encourue (§ 387, *Rem.* I). — Ablatif avec les verbes *utor*, *fruor*, etc. (§ 402), avec *opus est* (§ 403). — Ablatif de la question *quā* (§ 418). — Ablatif de la partie (§ 411, 4^o).

3. Ablatif de cause (§ 411, 1^o). — Ablatif sans préposition avec les verbes passifs (§ 405). — Ablatif avec certains adjectifs exprimant un sentiment (§ 377).

4. Ablatif pouvant se traduire par *pour ce qui est de* (§ 411, 3^o).

5. Ablatif de manière (§ 411, 2^o).

6. Ablatif de différence (§ 412).

CHAPITRE III

TEMPS ET MODES

429. **Présent au lieu du parfait.** — En latin comme en français, on emploie dans un récit le *présent* au lieu du parfait, quand on veut, pour ainsi dire, mettre le fait sous les yeux du lecteur.

Ex.: Quand les Helvètes se croient (*m. à m.*, se crurent) prêts, ils *mettent le feu* à toutes leurs places, ils *brûlent* tout le blé, etc., **Helvetii ubi se paratos esse arbitrati sunt** (§ 434), **oppida sua omnia incendunt, frumentum omne comburunt.** (CÉS., *B. G.*, I, 5.)

REMARQUE. — Cet emploi du présent au lieu du passé se trouve chez les poètes, même en dehors du récit.

Ex.: Combien différent de cet Hector qui *revient* (que je crois voir encore revenant) chargé des dépouilles d'Achille, **quantum mutatus ab illo | Hectore qui redit exuvias indutus Achilli.** (VIRG., *Æn.*, II, 274-5.)

430. **Imparfait.** — L'imparfait n'exprime pas seulement, comme en français, une action qui, à un certain moment, *était en train* de se faire : il peut être employé